

Le 21 décembre 2022

Communiqué de Presse

1^{er} Comité Stratégique de Pilotage, d'Évaluation et de Suivi du CPER 2021-2027

Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER), signé en mars 2022, le Comité Stratégique de Pilotage d'Évaluation et de Suivi (CoSPES) s'est réuni pour la première fois hier, le mardi 20 décembre. Co-présidé par le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Président de la Région, cette instance est chargée du pilotage du déploiement du CPER : elle contrôle et mesure l'avancement du programme, définit la stratégie et les objectifs prioritaires de programmation pour l'année à venir, valide le bilan annuel d'exécution du contrat et décide de l'évolution des opérations sur chacune des priorités du CPER.

Elle réunit de nombreux acteurs parties prenantes du territoire : Préfets de départements, Présidents des Unions des Maires, Président du CESER, Présidents des Conseils départementaux, Présidents de Métropoles ainsi que les représentants de l'État et des services du Conseil régional.

Ce CoSPES a été l'occasion de partager un premier bilan et d'échanger sur :

- L'architecture de la nouvelle génération du CPER 2021-2027 et de son bilan 2021 : au total, **1,68 milliard d'€ seront investis conjointement par l'État (857 millions d'€) et la Région (824 millions d'€) au profit des territoires,**
- A date du 30 juin 2022, l'État (315 millions d'€) et la Région (259 millions d'€) ont déjà alloué **574 millions d'€ aux projets des territoires,**
- La présentation des Conventions d'Ambition Territoriale : 6 ont été votées pour les 6 départements pour un montant total de **618 millions d'€** (318 millions d'€ pour l'État et 300 millions d'€ pour la Région),
- Les projets emblématiques de la nouvelle génération de Contrat de Plan autour de 9 priorités opérationnelles telles que la transition énergétique et écologique, la santé et la reconstruction des vallées maralpines.

En 2023, 4 comités de programmation seront organisés sous la coprésidence de l'État et de la Région. Monsieur Didier MAMIS, secrétaire général pour les affaires régionales y représentera Monsieur le Préfet de région. Pour représenter le Président de la Région, les Vice-Présidents suivants ont été désignés :

- **Comité de programmation 1** : Volet métropolitain, transition écologique et environnementale, tourisme, mer et littoral, coprésidé par Anne CLAUDIUS-PETIT, Conseillère régionale, Présidente de la Commission transition énergétique, stratégie des déchets, qualité de l'air,
- **Comité de programmation 2** : Équilibre et solidarité des territoires, culture, coprésidé par David GEHANT, Vice-Président de la Région, en charge de l'aménagement du territoire, de l'aide aux communes et aux intercommunalités,
- **Comité de programmation 3** : Enseignement supérieur, recherche et innovation, développement économique, formation professionnelle et égalité homme/femme, coprésidé par François de CANSON, Vice-Président de la Région, en charge du développement économique, de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs,
- **Comité de programmation 4** : Reconstruction des vallées maralpines, mobilités, coprésidé par Jean-Pierre SERRUS, Vice-Président de la Région en charge des transports et de la mobilité durable.

Contacts :

Région Sud : servicedepresse@maregionsud.fr

Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



« Le 14 novembre dernier, nous sommes devenus la première région-pilote de la planification écologique en France, sur décision de la Première Ministre, Madame Elisabeth BORNE. Nous avons également adopté le 16 décembre notre budget 100 % Climat, premier budget vert d'Europe. Aujourd'hui avec ce premier comité stratégique de pilotage dans le cadre du CPER, nous concrétisons avec l'Etat notre engagement pour les territoires. Aucun domaine sera laissé de côté. Notre priorité : investir pour l'avenir de tous ceux qui vivent dans la plus belle région d'Europe, la Région Sud ! » a déclaré **Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France**

« Ce contrat de Plan bâti de manière partenariale avec les équipes du Conseil régional et les services de l'État, en lien avec les territoires, doit permettre de contribuer à répondre aux grands défis de la prochaine décennie tels que l'accélération de la transition écologique et énergétique, continuer d'investir dans la recherche et la connaissance, soutenir les entreprises dans leur développement et l'innovation, mieux former pour favoriser l'insertion dans l'emploi, valoriser et investir dans le patrimoine culturel, développer des services publics plus proches et mieux adaptés pour nos concitoyens, pour leur permettre de se projeter sereinement dans l'avenir. Le nouveau volet mobilité du CPER qui se substituera à la prolongation du volet mobilité du CPER précédent que nous travaillons de concert avec les équipes du Conseil régional permettra notamment de développer les moyens de déplacement décarbonés pour une mise en œuvre à partir de 2023 » a déclaré **Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Contacts :

Région Sud : servicedepresse@maregionsud.fr

Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr